



Qui Sommes-nous ?

L'association HAVRE AC Football, formateur de jeunes footballeurs et footballeuses depuis plus de 25 ans s'est positionnée comme organisme de formation pour proposer un diplôme BPJEPS – Mention Activités Physiques pour Tous pour la deuxième année consécutive.

CONTACTS

Directeur de l'organisme de formation :

Frédéric ORTIZ

06 33 40 01 53 – fortiz@hac-foot.com

Responsable pédagogique :

Thibaud FAURE

06 72 27 70 76 – tfaure@hac-foot.com

www.hac-foot.com - Rubrique formation

- Diplôme de niveau 4 inscrit au RNCP
- Formation habilitée par le Ministère des Sports (DRJSCS)
- Formation ouverte à l'apprentissage

ORGANISME DE FORMATION

HAC FOOTBALL



BPJEPS – Mention Activités Physiques pour Tous

Durée : 11 mois

Date : De Septembre 2022 à Juillet 2023

Nombre de places : 20

Tests de sélection : 22 juin 2022



www.hac-foot.com

Rubrique : Formation



La Formation

Le BPJEPS Activités Physiques pour Tous vous permettra de devenir **éducateur sportif polyvalent** ! Au sein d'une structure et dans le cadre de son projet global d'animation, le titulaire du BPJEPS APT réalise des prestations visant au développement et au maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé et de bien-être, la découverte, la sensibilisation et l'initiation en sécurité à des activités physiques ou sportives diversifiées pour **tous les publics**. Les interventions du titulaire de la mention « activités physiques pour tous » ne visent pas le perfectionnement, la compétition dans une activité. L'éducateur sportif possède les compétences pour initier à la pratique d'une activité physique ou sportive pendant un cycle d'approche de l'activité.

La formation se compose de 4 unités capitalisables à certifier lors de la formation:

UC1 Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure	UC3 Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « activités physiques pour tous »
UC2 Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure	UC4 Mobiliser les techniques de la mention « activités physiques pour tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

La formation se déroule en Alternance :

- 2 jours en Centre de Formation : lundi et mardi
- 1 demi-journée en formation à distance
- 3 jours en structure
- Les vacances scolaires en structure d'accueil

Pour un total de **630h de formation** et plus de **800h en structure**

Mode de financement

- En contrat d'apprentissage, financé par l'OPCO et rémunéré.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur, l'apprenti et l'organisme de formation. Il donne lieu à une rémunération minimum déterminé par la loi.

- Autofinancement
- Compte personnel de formation
- FONGECIF



La possession du diplôme confère au titulaire les compétences attestées dans le référentiel de certification relatives à :

- **L'animation à destination de différents publics** à travers la découverte et l'initiation d'activités physiques diversifiées selon trois familles
 - Activités à caractère ludique ou sportif
 - Activités physiques d'entretien corporel
 - Activités physiques en espace naturel ;
- **L'entretien des capacités physiques** générales dans un objectif de santé ;
- La participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du **projet pédagogique** ;
- La participation au **fonctionnement de la structure**

CONDITIONS D'ACCES

- Être âgé de 17 à 29 ans (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage)
- Être titulaire du PSC1
- Être apte médicalement
- Satisfaire aux TEP (Tests d'Exigences Préalables)
- Réussir les tests de sélection
- Casier judiciaire vierge

Employeurs potentiels

- Collectivités territoriales
- Clubs Sportifs
- Associations sportives
- Associations socio-éducatives